

Département de l'Intérieur,

BUREAU DU GÉOGRAPHE,

Ottawa, APR 21 1906

22 H/4

CHER MONSIEUR,

Je voudrais obtenir des renseignements quant au dérivé des noms de localités en Canada—noms de villages, villes, cités, et aussi des accidentations naturelles, rivières, lacs, baies, montagnes, etc. Vous me rendrez donc service en me faisant part des données que vous possédez ou que vous pourrez vous procurer soit au sujet du nom ci-dessous, soit de celui de tout autre accident naturel dans votre voisinage.

En beaucoup d'endroits les anciens disparaissent, s'ils n'ont pas déjà disparus, et, si ces renseignements ne sont pas recueillis maintenant, ils seront, dans bien des cas, complètement perdus. Dans la plupart des localités, certaines personnes s'intéressent aux choses de cette nature ; d'autres se trouvent parmi les fondateurs ou les premiers occupants. S'il se trouve de ces personnes dans vos environs, veuillez leur soumettre ceci.

J'indique ci-dessous la nature des renseignements que je désire obtenir, ainsi que les dérivés les plus ordinaires des noms de localités, en Canada :—

1. Si l'endroit est nommé d'après un village, une ville, une cité, ou une accidentation naturelle dans une autre province ou dans un autre pays, indiquez la province ou le pays où se trouve la localité d'origine.

2. Si l'endroit porte le nom d'une personne, donnez le nom de cette personne, son occupation et l'épellation exacte de son nom ; ajoutez certains détails qui peuvent intéresser : (a) Est-elle vivante, le lieu de sa résidence ; Est-elle morte, la date approximative de sa mort ; (b) A-t-elle résidé dans la localité ? y réside-t-elle encore ?

3. Si l'endroit tient son nom de quelque accident de terrain, donnez des détails touchant l'origine du nom aussi que la position géographique de l'accident naturel dont il dérive.

4. Cette ville, cette cité ou ce village à-t-il jamais porté d'autre nom ? En ce cas dire approximativement vers quelle époque ? Donnez l'origine de ce nom disparu.

Tout renseignement portant sur les sujets ci-dessus sera accueilli avec reconnaissance.

Bien à vous,

JAMES WHITE,
Géographe.

Veuillez écrire votre réponse sur la feuille ci-attachée.

Pour assurer la transmission gratuite de votre réponse, j'inclus une enveloppe adressée qui me parviendra franco.

Mont Louis

Gaspe Co. Que.

Mont-Louis
N^o. 35. 1906

Monsieur

J'ai l'honneur en réponse à votre circulaire ci-jointe de vous envoyer les quelques notes sur Mont-Louis récemment publiées dans le Soleil de Québec et extraites par moi :

Le nom Mont-Louis, fut donné en l'honneur de Louis XIII, Roi de France, par les premiers - Commandeurs - nommés par le Roi de France pour faire la Traite des Pelletteries et la pêche et qui résidèrent dans le Golfe - & au Saguenay - tels que De Châttes et De Monts - dont. vous voyez les p. de - Châttes - St. Anne des Monts, Pointe des Monts. & c.

J'espère que ceci suffira pour vous intéresser et vous prie de me croire

Votre très-humble serviteur
Louis Lefrançois, Inter. de P. M.

Notes sur Mont-Louis

(Ecrit pour le "Soleil")

Avant le siège de Québec en 1759, le Mont-Louis fut construit et habité par une société de Français du nom de Mallet ou Maillet, qui paraissent y avoir fait pendant longtemps la pêche en grand comme la société des Robins à Percé ou des Fruing à Gaspé. Cette société fut dissoute par les anglais, lors de la conquête de la Nouvelle-France ou un an avant la prise de Québec. La nuit qui avait précédé la prise du Mont-Louis Mme Maillet, épouse du chef de la société, se réveilla en sursaut en criant que les anglais les entouraient. On se moqua d'elle ; mais le soleil levant montre à tous une frégate anglaise à l'ancre un peu plus bas. Quand cette frégate, montée par une centaine d'hommes, arriva dans la baie du Mont-Louis, M. Mallet était absent, en voyage d'affaires à Québec ; les anglais sommèrent la femme de se rendre avec tout le personnel au service de la société, ou en formant partie. Mme Mallet répondit qu'elle ne pouvait rien faire en l'absence de son mari et les pria d'en attendre le retour. En ce moment même, elle aperçut au large le vaisseau qui portait son mari et qui ne tarda pas à venir jeter l'ancre à l'entrée de la Baie. Un officier, accompagné de deux hommes sous les armes, se rendit au bateau de M. Mallet et le somma de se livrer aux anglais. M. Mallet surpris d'abord de distinguer tout le monde sur le rivage à son arrivée, le fut bien davantage en entendant cette sommation. Néanmoins, plein de confiance et de courage, il crut pouvoir résister et engager un combat au moyen des bons canons de cuivre qui bordaient son vaisseau avec quelques chances de succès.

L'officier prit congé de lui, en lui disant qu'il allait lui répondre à terre. Une fois sur le rivage, cet officier s'empara de la famille de M. Mallet et la plaça en rang sur le rivage, exposant ce brave père à ne pouvoir répondre au feu de terre sans massacrer sa propre femme et ses enfants. Pour lui, obligation fut donc de se rendre et de se livrer comme prisonnier avec tous ces gens. Cependant, il appert que quelques personnes avaient pu s'enfuir et gagner Québec et où elles demeurèrent.

A en juger par les nombreuses découvertes qui se sont faites jusqu'en ces dernières années, le Mont-Louis devait être avant la prise de Québec, en 1759 ; un beau faubourg bâti généralement en briques importées de France. Tout fut livré aux flammes par les Anglais, qui en même temps s'emparèrent de toute la famille Mallet, le principal propriétaire du lieu pour l'emmener prisonnier de guerre. Un des enfants, âgé de huit ans, lors de la prise du Mont-Louis est revenu au Canada, avant l'an 1800, dans le but de tirer profit du bien dont sa famille avait joui au Mont-Louis. Son père qui y était revenu quelque temps auparavant dans le même but, passe pour avoir péri dans le voyage : après la conclusion de la paix en 1763, le Mont-Louis fut abandonné. Le premier habitant qui apparaît dans la suite fut, dit-on, le père de Jean-Marie Joncas, de St-Thomas, et il résida dans la propre maison en briques à deux étages de M. Mallet, et qui avait été épargnée par le feu. Cette maison a été détruite par le temps et était située près de l'endroit où est bâti aujourd'hui le manoir seigneurial, vu que des fondations en briques furent trouvées lors de la construction de ce manoir. Plusieurs squelettes furent aussi trouvés, et ceux des Indiens reconnus à la présence de la chaudière traditionnelle, outils, etc. Joncas abandonna à son tour le Mont-Louis qui ne fut repris que douze ans plus tard par MM. Bell et Monroe, qui le firent chainer comme leur bien propre par droit de prescription : vers la même époque, Patrick et James Henley vinrent s'y fixer plus haut. Un nommé Etienne Gosselin, y résida aussi, mais fut s'établir à Ste-Anne des Monts. Ce fut ensuite Olivier Laflamme, père de feu Ls. Laflamme, décédé au Cap St-Ignace l'automne dernier, de feu Frs Laflamme, boulanger, décédé à St-Roch de Québec, en 1905, et de feu Antoine Laflamme, décédé il y a quelques années, à Mont-Louis ; enfin, de Michel Laflamme, qui vit et réside ici encore. Ce furent ensuite les messieurs Godbout, de Bellechasse, Poitras, de Lévis et L'Islet, Boucher, de Percé, Thibault et Mimault, de L'Islet, les Lemieux, du Cap St-Ignace, les Bernatchez, Mercier, Onellet, Cloutier, Coulombe, de St-Thomas, les Lapointe, de Mont-Louis, les Robinson, de Rimouski, sont les ancêtres à peu près de la population actuelle. Je vous prie de croire, Monsieur, que ces faits depuis longtemps connus et utiles à la connaissance de l'histoire de notre pays.

Department of the Interior
BUREAU OF GEOGRAPHY

Illinois

Louis, mountain &
village
Mt Louis, after Louis XIII, King of France

JAMES WHITE

Geographer

Mt Louis